

Centre International pour le Développement de Politiques Migratoires (ICMPD), Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) et Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains (ONU-Habitat).

www.icmpd.org/MC2CM

Tous droits réservés. Aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit, copié ou transmis sous quelque forme ni par quelque procédé que ce soit, électronique ou mécanique, ce qui inclut la photocopie, l'enregistrement et tout stockage d'informations ou système de récupération, sans la permission des détenteurs des droits d'auteur.

Cette publication a été réalisée avec l'aide de l'Union Européenne (UE) et de la Direction du Développement et de la Coopération suisse (DDC). Le contenu de cette publication est la seule responsabilité des auteurs et ne peut en aucun cas être compris comme reflétant les vues de l'UE ou de la DDC.

Co-financé par l'Union Européenne



Co-financé par

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC

Mis en œuvre par



MC²CM

MEDITERRANEAN CITY-TO-CITY MIGRATION

PROFIL MIGRATOIRE DE VILLE

AMMAN

RÉSUMÉ EXÉCUTIF



Ce document est une synthèse du Profil migratoire de la Municipalité du Grand Amman et du document de priorités rédigés dans le cadre du projet Migration Ville-à-Ville en Méditerranée (MC2CM) qui vise à contribuer à l'amélioration de la gouvernance de la migration au niveau municipal, à travers un réseau de villes en Europe et dans le sud de la région méditerranéenne. Pour plus d'informations sont accessibles en ligne: www.icmpd.org/MC2CM

PRÉSENTATION GÉNÉRALE (2015)	
Contexte politique et administratif	La Municipalité du Grand Amman (GAM) comprend 22 districts. Il s'agit d'une organisation nationale financièrement indépendante, gérée par un conseil municipal de 42 membres, dont le maire (également président du conseil). Le conseil municipal est la plus haute autorité de la municipalité. Le gouvernorat d'Amman, pour lequel les données de recensement sont fournies, comprend la GAM ainsi que 5 zones et deux villages
Population	4 007 526
Part de la population du gouvernorat dans la population nationale	45.2 %
Résidents étrangers	1 442 600
Part des résidents étrangers dans la population du gouvernorat	36.2 %
Part des étrangers présents en Jordanie et habitant le gouvernorat d'Amman	49.8 %

CONTEXTE MIGRATOIRE

Le royaume hachémite de Jordanie et plus particulièrement sa capitale Amman sont depuis longtemps un carrefour migratoire au cœur du bassin méditerranéen oriental et du Moyen-Orient. Les mouvements migratoires historiques et actuels dans la GAM reflètent les développements politiques régionaux et internationaux du dernier siècle et le développement d'Amman a par conséquent été fortement influencé par la migration.

Les Circassiens et Tchétchènes ont été les premiers à s'installer dans la ville au XIXème siècle. Dans les années 1950 et 1960, la population d'Amman a plus que doublé à la suite de différents flux migratoires, notamment de réfugiés palestiniens fuyant les guerres israélo-palestiniennes. Entre 1991 et 2003, 80% des irakiens réfugiés en Jordanie se sont installés à Amman.

Les événements du printemps arabe ont également eu un profond impact sur les mouvements migratoires dans la ville. Depuis le déclenchement de la guerre civile en Syrie en 2011, plus d'un million de personnes ont trouvé refuge en Jordanie et se sont majoritairement installés dans de grandes zones urbaines telles qu'Amman qui accueille près d'un tiers des réfugiés Syriens en Jordanie. Les réfugiés se concentrent dans certains quartiers de la ville tels que Basman, dans l'est d'Amman, Sweileh au nord et Badr dans le centre. Dans une moindre mesure, de plus petits groupes de ressortissants libyens, yéménites, somaliens et soudanais se sont également réfugiés à Amman ces dernières années.

Les migrants économiques constituent une grande part de la population d'Amman. De nombreux travailleurs Égyptiens s'installent à Amman depuis les années 1970 et occupent des postes non-qualifiés peu rémunérés. La mondialisation a également apporté des migrants économiques d'Asie qui sont principalement employés comme travailleurs domestiques ainsi que dans des postes peu rémunérés dans le textile et les usines.

SITUATION DE L'IMMIGRATION

En 2015 4 millions de personnes (42% de la population jordanienne) vivaient dans le gouvernorat d'Amman. La majorité de la population est composée de migrants forcés, dont la grande majorité est palestinienne.

Il y a plus de 300 000 Palestiniens sans numéro d'identification nationale et plus de 435 000 Syriens (dont 40% sont enregistrés comme réfugiés).

Il n'existe pas de données désagrégées concernant les autres nationalités résidant en Jordanie; mais on sait qu'une large majorité des 130 000 Irakiens, 30 000 Yéménites et 22 700 Libyens réfugiés en Jordanie se sont installés dans la région d'Amman. Le plus grand groupe de migrants économiques en Jordanie sont les 636 270 Égyptiens (soit 6,7% de la population), suivis des travailleurs domestiques asiatiques qui ne représentent que quelques milliers.

POLITIQUE MIGRATOIRE LOCALE

Bien que la Jordanie ne soit signataire de la Convention des réfugiés de 1951, le Royaume de Jordanie a appliqué, jusqu'à récemment, une politique ouverte et accueillante envers les migrants fuyant les conflits des pays voisins.

Au niveau local, la GAM cherche à assurer la cohésion sociale tout en formant l'identité de la ville. Les services de la ville, y compris les centres communautaires, les librairies, les centres culturels et les espaces verts / parcs d'attraction sont ouverts à tous ses résidents, quelle que soit leur nationalité. D'autres services structurels fournis par la GAM tels que le nettoyage des rues, les activités liées à l'environnement, les permis de construire, les marchés locaux, les contrôles sanitaires et la maintenance des infrastructures urbaines servent tous les résidents sans distinction.

À travers l'étendue des politiques à sa disposition, la GAM a pour objectif de garantir le bien-être et l'entretien des espaces publics. Ceci inclut des interventions dans le domaine de l'environnement, de l'espace physique, des affaires sociales et culturelles. Les agents de la ville ont pour objectif de garantir que l'ensemble

de la population soit engagée dans les activités proposées.

Dans le cadre du projet MC2CM, le groupe de parties prenantes d'Amman (composé de représentants de la municipalité, du secteur associatif et des services déconcentrés de l'Etat) réuni en avril 2017 a identifié les priorités suivantes pour l'amélioration de la gouvernance migratoire dans la ville:

1. Développement d'un centre de ressources sur la migration
2. Services communautaires pour les migrants et la cohésion sociale
3. Formation des employés municipaux mettant l'accent sur les communautés vulnérables dans les zones fortement peuplées

INTÉGRATION DE LA MIGRATION DANS LA PLANIFICATION LOCALE

Les besoins des migrants et des réfugiés sont traités en phase avec les services généraux proposés à l'ensemble de la population de la GAM. À ce titre, la municipalité n'a pas conçu de politique ou d'intervention spécifiques aux migrants ou réfugiés. Exceptionnellement, dans certains cas, la GAM répond à des requêtes spécifiques faites au nom des réfugiés par des associations locales ainsi que par des ministères nationaux dans les domaines de l'environnement, du handicap, des centres communautaires locaux et des programmes sociaux.

Afin d'atteindre les objectifs d'amélioration des conditions de vie des réfugiés, le gouvernement national a récemment développé le Plan d'action de la Jordanie (Jordan Response Plan - JRP) qui a pour but de coordonner les solutions aux problèmes affectant en priorité les réfugiés syriens dans le pays. Cette force d'intervention inter-organisationnelle est gérée par le Ministère jordanien de la planification et de la coopération internationale qui travaille et coordonne avec les organisations humanitaires internationales et locales pour répondre aux enjeux de santé, d'éducation, de sécurité alimentaire et de logement. La GAM n'est actuellement pas impliquée dans les initiatives officielles, celles-ci étant développées par le gouvernement national. La société civile locale joue également un rôle crucial dans le déploiement et la distribution de l'aide internationale.

Autorités locales ayant compétence dans la gouvernance migratoire locale

Ministère de l'Intérieur

- Direction de la résidence et des frontières
- Direction de la sécurité publique
- Direction des affaires des réfugiés syriens
- Service de coordination des affaires relatives aux réfugiés

Organise l'entrée et le départ des étrangers vers et depuis le territoire du Royaume de Jordanie

Supervise la mise en œuvre du mémorandum d'accord signé par le HCR sur les sujets concernant les réfugiés par l'intermédiaire de son service de Coordination des affaires relatives aux réfugiés qui assure la liaison entre l'ONU et le gouvernement de Jordanie

Ministère de la Justice Direction générale de la justice jordanienne

Le système judiciaire jordanien est composé de cours civiles et de cours religieuses. La compétence du système judiciaire religieux s'étend à toutes les questions relevant du statut personnel et les cours civiles sont compétentes pour toutes les autres questions

Direction de l'état civil

Enregistre chaque citoyen en délivrant des livrets de famille et cartes d'identité aux citoyens et résidents enregistrés en Jordanie

Organisations non gouvernementales actives localement dans le secteur de la migration et de l'intégration

ARDD (assistance juridique)

Encourage les groupes marginalisés à s'approprier et faire usage de leurs droits et libertés universels en représentant leurs besoins et en mobilisant les autorités concernées afin qu'elles se conforment aux droits de l'homme, à la bonne gouvernance et à l'État de droit

Organisation caritative hachémite jordanienne (Jordanian Hashemite Charity Organisation - JHCO)

Une fondation d'aide et de secours humanitaire multifonctionnelle. Fournit une aide humanitaire directe aux pays touchés pendant et /ou suivant un conflit ou une catastrophe naturelle.

Suite à l'apparition de la crise syrienne, la JHCO s'est tournée vers l'intérieur du pays et a largement contribué aux premiers efforts de secours aux réfugiés syriens. La JHCO continue à fonctionner comme une force de coordination pour les organisations humanitaires internationales opérant en Jordanie en assurant la liaison avec le gouvernement jordanien

Société de bienfaisance du centre islamique

Contribue au déploiement des services sociaux en Jordanie. Elle dirige des centres médicaux, des institutions éducatives et des centres pour orphelins et pauvres dans l'ensemble du pays.

Elle travaille actuellement avec l'UNICEF sur le projet Makani soutenant réfugiés et jordaniens.

Tamkeen pour les travailleurs migrants

Travaille à l'amélioration de la protection sociale des groupes marginalisés et des victimes d'abus des droits de l'homme, quelle que soit leur origine sociale, race, couleur, sexe, langue ou religion. Cherche à combattre toutes les formes de discrimination, la traite des êtres humains, la torture et les mauvais traitements

Fondation de la reine Rania-Madrasati

Mobilise les fonds de personnes privées, d'entreprises et autres organisations privées pour améliorer les infrastructures éducatives dans les écoles publiques les plus négligées de Jordanie.

Société jordanienne d'aide sanitaire (Jordan Health Aid Society - JHAS)

Fournit avec ses partenaires des services de la santé.

Depuis 2011, elle a gratuitement fourni des services de soins de base par l'intermédiaire d'une unité médicale mobile (MMU) aux Syriens en Jordanie. La MMU visite de nombreuses familles dans la région, la zone de Ramtha, Mafrqa et les villes du sud. Elle y vient en aide aux Syriens déplacés et dispense des services de soins gratuits. Tout patient pouvant avoir besoin de soins secondaires et tertiaires sont redirigés vers un hôpital gouvernemental sur la base d'un accord entre la JHAS et les hôpitaux MOH

CADRE INSTITUTIONNEL

GAM relève de la loi des municipalités. Alors que cette loi est appliquée à toutes les municipalités à travers le Ministère des affaires municipales, elle est appliquée à la GAM à travers le premier ministre. La GAM supervise toutes les activités concernant les questions d'administration locale, en termes de prestations de services et de régulation, de même que la mise en œuvre de projets de développement locaux et nationaux. Les services fournis par la GAM complètent les services des différents ministères.

Coordination et coopération au niveau régional et national

En impliquant les acteurs locaux et internationaux, et de par ses implications au niveau de la politique migratoire locale, le Plan d'action jordanien (JRP) requiert un certain niveau de coordination locale. La JHCO et le bureau de la Coordination des affaires des réfugiés (Ministère de l'intérieur) ont coordonné tous les acteurs, à l'exception de la GAM qui n'a que récemment pris part à cette initiative. Elle n'était pas active dans les réunions de coordination ayant mené au JRP et n'a pas participé aux réunions d'action organisées par les différents ministères et organes des Nations-unies.

Conscient du rôle de la GAM qui accueille l'une des plus grandes communautés de réfugiés du pays, les discussions engagées dans le cadre du projet MC2CM avec les ministères impliqués ont cherché à garantir l'implication de la GAM dans la mise en œuvre d'activités sur son territoire. Alors qu'un règlement donnant à la GAM l'indépendance d'un acteur principal est en cours d'ébauche, la municipalité est toujours responsable devant le Premier ministre ; bien qu'elle dépende administrativement du Ministère des affaires municipales.

COOPÉRATION INTERNATIONALE

La GAM a pris de nombreuses initiatives pour répondre aux besoins des réfugiés et participe à des programmes financés et menés par des organisations d'aide gouvernementales et internationales telles que l'Union Européenne, l'Agence suisse pour le développement et la coopération, le International Rescue Committee et la GIZ, entre autres.

PERCEPTION PUBLIQUE DES MIGRANTS, DE LA MIGRATION ET DE L'INTÉGRATION

La perception publique des migrants à Amman varie grandement au sein de la population. Beaucoup estiment que l'arrivée de réfugiés et migrants a réduit de manière significative les opportunités de travail pour les Jordaniens. Beaucoup estiment également que l'afflux a provoqué une hausse des loyers, des produits de grande consommation et des services publics. Beaucoup estiment enfin que la Jordanie a atteint son maximum en termes de capacité d'accueil et de prise en charge des Syriens et autres populations de réfugiés.

Néanmoins, certains ont le sentiment que l'afflux de migrants a créé de nouvelles opportunités de développement pour la Jordanie et la ville d'Amman. Les investissements massifs effectués dans les projets de développement ayant trait au bien-être des réfugiés ont également profité aux citoyens jordaniens, créant des opportunités de travail et stimulant la croissance économique dans de nombreuses zones. La politique du gouvernement jordanien a longtemps autorisé le recrutement de travailleurs migrants pour occuper les postes peu qualifiés et peu rémunérés auxquels de nombreux Jordaniens ne s'intéressent pas.

JOUISSANCE DES DROITS DE L'HOMME ET ACCÈS AUX SERVICES POUR LES MIGRANTS, ET MISSIONS CORRESPONDANTES DES AUTORITÉS LOCALES À AMMAN

	Éducation et formation professionnelle	Emploi et entrepreneuriat	Santé et affaires sociales	Protection contre la discrimination	Habitat	Participation politique et inclusion dans les processus de prise de décisions au niveau local
Compétence	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non
Instrument de mise en œuvre		Département des licences professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Direction du services des affaires culturelles • Direction des services sociaux • Direction des sports et loisirs 		Direction de la planification et des autorisations	
Politiques et projets concernant l'intégration des migrants		<p>Délivre des licences professionnelles sur décision de la Chambre du Commerce d'Amman.</p> <p>La GAM participe aux Projets d'infrastructure verte, mis en œuvre par GIZ, elle a pour but de soutenir les Jordaniens et réfugiés défavorisés en leur f proposant des opportunités d'emploi dans les parcs publics gérés par la municipalité, en mettant à profit leur expertise en agriculture. Le projet comprend la mise en œuvre et la gestion d'espaces publics ouverts</p>	<p>Activités communautaires en collaboration avec des organismes locaux et internationaux en soutien aux populations vulnérables (jeunes, migrants, personnes âgées, femmes) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des programmes sociaux fournissent des formations, des activités de divertissement et de sensibilisation dans les bibliothèques municipales • Les centres communautaires dans 20 districts de la GAM offrent un espace commun avec des parcs et accueille des marchés de producteurs locaux ainsi que des journées de sensibilisation sur les thèmes de la santé et de l'environnement 	<p>Bien qu'il n'y ait pas d'institutions ou de politiques dédiées à la protection contre la discrimination, tous les services fournis par la GAM sont disponibles pour toutes les communautés, sans discrimination. La GAM soutient l'intégration des réfugiés par la mise en œuvre de bonnes pratiques et soutient la participation de toutes les communautés en dépit des nationalités à la vie communautaire et sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Délivre les permis de construire et approuve les concepts structurels • Le programme « Logement abordable en Jordanie » développé par ONU-Habitat introduit une approche innovante de l'habitat, en combinant des activités de développement et d'aide humanitaire, en identifiant de meilleures solutions d'hébergement pour les plus défavorisés et en réduisant le coût des logements 	
Accès des migrants		GAM Department of Vocational permits issues vocational permits to eligible applicants without consideration of their nationality	Il n'y a pas d'activité spécifique aux communautés de migrants à Amman mais les services fournis par la GAM les sont pour toutes les communautés, sans discrimination. Les réfugiés participent aux programmes sociaux et activités des centres communautaires de la GAM. Certaines activités telles que les marchés locaux et les services médicaux ont été initiés pour servir la communauté des réfugiés		La GAM ne fournit pas d'hébergement aux migrants mais elle pourrait éventuellement fournir des terres pouvant être utilisées par les nouveaux arrivants.	
Commentaires	La GAM ne supervise pas les écoles et centres professionnels	Les permis de travail sont délivrés par le Ministère du travail				Les migrants n'ont pas le droit de vote